

Risque de surdoses liées à la consommation de fentanyl dans de la poudre cristalline mauve vendue comme de l'héroïne

La direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (DRSP de Montréal) a été informée de la présence sur le marché montréalais de poudre cristalline de couleur mauve contenant du fentanyl vendue en tant qu'héroïne. Le produit est vendu dans un petit sac en plastique avec fermeture hermétique. Il apparaît donc probable que des consommateurs puissent se procurer ce produit en ignorant la nature de celui-ci. Selon l'information rapportée, le fentanyl serait la seule substance psychoactive présente dans cette drogue. La quantité de fentanyl présent est inconnue et peut varier d'une dose à l'autre.

Le fentanyl est un narcotique 40 fois plus puissant que l'héroïne et 50-100 fois plus puissant que la morphine. Cet opioïde est associé à des risques élevés de surdoses et de décès. L'injection et l'ingestion de fentanyl peuvent causer une dépression respiratoire et la mort. Il produit des signes et symptômes qui sont semblables aux surdoses par d'autres opioïdes.

Étant donné cette situation, la DRSP de Montréal sollicite à nouveau ses partenaires du réseau de la santé et des organismes communautaires et associations de pairs afin d'informer les usagers et de nous signaler toute situation inhabituelle dans les meilleurs délais en utilisant les outils prévus à cet effet, soit la [Fiche de signalement de surdose par les organismes communautaires](#) et la [Fiche de signalement de surdose par les milieux cliniques](#) et nous la transmettre.

La DRSP de Montréal invite les utilisateurs de drogues à être prudents et encourage cliniciens et intervenants à rehausser les interventions de prévention des surdoses auprès de ceux-ci :

1. Faire circuler l'information concernant la présence de fentanyl dans la poudre cristalline de couleur mauve vendue comme de l'héroïne.
2. Offrir un counseling sur les pratiques de consommation à risques réduits :
 - pour les personnes qui consomment par injection, fréquenter régulièrement les services de consommation supervisée : <https://santemontreal.qc.ca/population/services/services-dinjection-supervisee/>
 - éviter de consommer seul
 - lorsque plusieurs personnes consomment, éviter de consommer tous en même temps
 - diminuer la dose de drogue pour tester ses effets
 - avoir de la naloxone disponible et savoir l'utiliser lorsqu'une personne présente des signes de surdose
 - utiliser, si possible, des bandelettes de détection du fentanyl
 - appeler le 911 en cas de surdose (la Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose assure l'immunité contre les poursuites pour possession simple aux témoins de surdose ayant composé le 911)
3. Renseigner et accompagner au besoin les personnes afin d'obtenir gratuitement la naloxone dans les organismes et pharmacies communautaires inscrites dans le répertoire de l'INSPQ : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/cartes/naloxone/index.html>
4. Référer au besoin les personnes présentant un trouble lié à l'usage d'opioïdes vers des services de traitement des dépendances.

Pour plus de renseignements quant à la surveillance des drogues, consulter :

Alertes et bulletins du [Réseau communautaire canadien d'épidémiologie des toxicomanies](#) :

<http://www.ccsa.ca/Fra/collaboration/CCENDU/CCENDU-Drug-Alerts-and-Bulletins/Pages/default.aspx>